



Donnez de l'air à vos cadres

Un quota de jours disponibles à la demande de vos cadres pour les accompagner dans leur management au quotidien.

A utiliser pour :

- Se former à partir de situations concrètes,
- Prendre du recul sur des thématiques managériales,
- Organiser le partage d'expérience



DRG Conseil
Allez à l'essentiel

DiRiGeant Conseil

483 rue Lamartine
49400 Saumur

Téléphone : 06 50 70 39 12

Télécopie : 02 41 50 92 63

Messagerie : ph_lemaire@infonie.fr

www.drgconseil.com

DiRiGeant Conseil

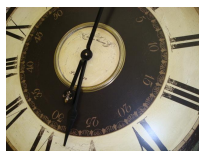
**COACHING
MANAGÉRIAL
D'ENTREPRISE**



Téléphone : 06 50 70 39 12

Descriptif

- Un quota de jours est disponible pour obtenir une assistance personnalisée ou de la formation à partir de situations spécifiques de management amenées par l'entreprise.
- L'assistance personnalisée est donnée aux cadres désignés par la direction sur leur demande.
- Cette assistance est donnée de façon individuelle ou collective en fonction de la demande et du sujet à traiter.
- La durée de l'assistance donnée est fonction du sujet.
- Si des thématiques récurrentes émergent, mise en place d'une formation ou d'un atelier spécifique permettant de traiter le sujet. Le temps passé est pris sur le quota attribué. La direction est informée et donne son approbation.



PRATIQUEMENT

- Un quota de jours est payé en mensualités égales pendant une durée minimale de 6 mois.

- Le quota minimum vendu est de un jour par mois.
- Ce quota est augmenté de 50% pour contractualisation
- Une facture est émise chaque mois accompagnée de la consommation du mois écoulé.
- Le reliquat éventuel de jours est à consommer dans les trois mois qui suivent la fin du contrat.



Le contrat de base est donc un contrat de 6 jours payés en 6 mensualités égales pour une utilisation à réaliser de 9 jours..

TARIFS

- Prix de la journée en Ile de France 1360 euros HT.
- Règlement mensuel même si l'ensemble des jours est consommé plus rapidement.
- Liquidation des jours non soldés par une action de formation ou équivalente dans les trois mois qui suivent la fin du contrat.
- Décompte du temps passé par tranches minimales de 2 heures.

EXEMPLES DE SITUATIONS

- Prendre du recul et décider en situation de crise.
- Atteindre et mesurer des objectifs.
- Organiser et déléguer.
- Gérer le temps, le stress, les priorités.
- Résoudre les conflits.
- Faire évoluer des attitudes et des comportements, intégrer des équipes.
- Assurer le suivi opérationnel.
- Garder le client au centre de ses préoccupations.
- S'adapter à un nouveau poste.
- Mener un entretien d'évaluation ou de suivi, poser des demandes.

DiRiGeant Conseil

483 rue Lamartine
49400 Saumur

Téléphone : 06 50 70 39 12
Télécopie : 02 41 50 92 63

Messagerie : ph_lemaire@infonie.fr

www.drgconseil.com